

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

Séance du 22 Février 2021

L'an deux mille vingt un et le vingt-deux février à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente, et sans public compte tenu de la crise sanitaire Covid 19 sous la présidence de M. Pierre LAULAGNET.

Date de convocation : le 15 février 2021

Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 - En exercice : 15 - Présents : 12
Votants : 14

Résultat du vote : Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Présents : Pierre LAULAGNET, Philippe BOUNIARD, Claire BOMBRUN, Agnès GUIGON, Jérôme MERCOYROL, Jean-Charles GONIEAUX, Yves LAMOINE, Michel PREVOST, Carole THOMAS, Simone GUICHARD, Bernard PUEYO, Tiphaine FARGIER,

Excusés : Philippe EUVRARD (procuration à Agnès GUIGON), Catherine LEYNON (procuration à Claire BOMBRUN).

Absents : Sophie ALLEOUD

Tiphaine FARGIER a été élu(e) secrétaire.

Objet : Demande d'aide à la région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre des arrêts de cars sur le territoire de la commune à l'emplacement de l'arrêt scolaire "Les Bragigous".

Le Maire explique que le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes, en vue d'améliorer le

service rendu aux usagers des transports publics routiers non urbains et scolaires prend en charge la fourniture et la pose d'abris-voyageurs.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré :


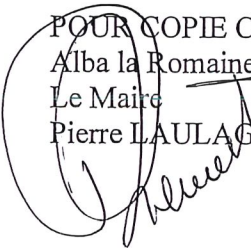
ACCEPTTE la fourniture et la pose d'un abri voyageur à l'arrêt scolaire "Les Bragigous".

AUTORISE le Maire à déposer la demande de subvention auprès du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes.

DONNE pouvoir au Maire pour toutes les démarches et signatures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE, le 22 février 2021

POUR COPIE CONFORME
Alba la Romaine, le 23 février 2021
Le Maire
Pierre LAULAGNET



REÇU A
LA PRÉFECTURE LE
26 FEV. 2021